

# TOUT COMPRENDRE AVEC L'UFICT-CGT

## le Q et R

### N'est-ce pas normal de travailler plus longtemps puisque l'espérance de vie augmente ?

C'est l'un des arguments préférés de l'exécutif. Pourtant, au-delà des disparités et inégalités en fonction du sexe ou de la catégorie socio-professionnelle qu'il cache, **cet indicateur n'est pas pertinent**... à moins de considérer qu'il faille travailler jusqu'à sa mort.

**Il faut plutôt s'intéresser à « l'espérance de vie en bonne santé »** afin de profiter pleinement de sa retraite. En France elle s'établit à **64,6 ans pour les femmes et à 63,7 ans pour les hommes** (chiffres DREES). Quasiment l'âge auquel le gouvernement voudrait repousser notre droit à retraite ! **S'épuiser au travail puis prendre sa retraite sans pouvoir en profiter** : c'est le projet de société que nous propose ce gouvernement !

Par ailleurs si cette réforme vise à renflouer les caisses et à redresser les comptes publics, elle aura des effets pervers sur l'équilibre financier du système. En effet, comme le démontre une étude publiée en 2021 par le laboratoire « Théorie et évaluation des politiques publiques », **le report de l'âge de départ à la retraite tend à augmenter « significativement » la fréquence et la durée des arrêts maladie**, notamment en raison de la dégradation progressive de l'état de santé des travailleurs en fin de carrière. Le calcul du gouvernement est donc loin d'être pertinent...

#### EMMANUEL MACRON VEUT REPOUSSER L'ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE À 64 ANS

ET ON ÉCONOMISERA D'AUTANT PLUS D'ARGENT QUE PRÈS DE 30% DES FRANÇAIS LES PLUS PAUVRES SERONT DÉJÀ MORTS...

MAIS AVANT DE MOURIR, ILS AURONT FINANÇÉ EN PARTIE LA RETRAITE DES RICHES QUI VIVENT VIEUX.

VOYEZ-VOUS, ÊTRE DE DROITE, C'EST TOUT UN ART !



Pour signer la pétition contre la réforme des retraites : scannez-moi !



#### Les propositions de la CGT

Le véritable progrès social consisterait, à diminuer les temps de travail (hebdomadaire et tout au long de la vie) grâce aux gains de productivité : c'est pourquoi la CGT propose un temps de travail à 32 h durant toute la vie active et une retraite à 60 ans. C'est un juste retour pour les salariés que de récupérer les gains de productivité issus de leur travail.